



Fédération  
des acteurs de  
la solidarité

unicef  pour chaque enfant  
FRANCE

# BAROMÈTRE DU 115

Enquête flash réalisée le 4 septembre 2017

## Zéro enfant à la rue : on est loin du compte !

Le 4 septembre 2017, jour de la rentrée scolaire, certains enfants n'ont pas passé la même nuit que les autres en rentrant de l'école. Ils sont nombreux à avoir dormi dans la rue ou dans des abris de fortune, faute de places dans les structures d'hébergement d'urgence et d'accès aux logements sociaux. Dans la nuit du 4 au 5 septembre, 63% des moins de 18 ans concernés par une demande d'hébergement au numéro d'appel d'urgence 115, n'ont pas été hébergés, selon les résultats de l'enquête flash réalisée dans 40 départements, hors Paris. Et, cette nuit-là, seulement 42% des enfants de moins de 3 ans concernés par une demande d'hébergement ont pu dormir à l'abri, le plus souvent dans des situations précaires (à l'hôtel pour 67% d'entre eux). La situation est particulièrement frappante en Seine-Saint-Denis, où seuls 12% des mineurs en familles concernés par une demande au 115 le 4 septembre ont été hébergés, dont 6 enfants de moins de trois ans sur 37.

Actuellement trois millions d'enfants vivent sous le seuil de pauvreté en France, soit un enfant sur cinq. À la veille de la présentation d'une stratégie de lutte contre la pauvreté des enfants par le Président de la République, la Fédération des acteurs de la solidarité et l'UNICEF France alertent le gouvernement sur une situation indigne de la 6<sup>e</sup> puissance mondiale. Notre société laisse des familles entières dehors en situation d'extrême détresse, en présence d'un ou de plusieurs enfants, voire de nourrissons. Ces situations se banalisent, les passants ne les regardent plus, pire, ne les voient plus tant ils deviennent invisibles dans l'espace public.

Faute de places disponibles et d'adaptation des structures d'hébergement principalement conçues pour l'accueil des personnes seules, les orientations des familles se font essentiellement à l'hôtel. Cette solution de mise à l'abri, censée être temporaire, devient peu à peu le lieu dans lequel l'enfant va grandir. La précarisation extrême des familles a bien évidemment des conséquences sur le

développement de l'enfant, sa sécurité, son bien-être et les conditions de vie à l'hôtel ne répondent en rien à ses besoins fondamentaux : alimentation équilibrée, soins, hygiène, intimité, proximité de l'école et du centre de loisirs, possibilité de faire ses devoirs dans le calme, d'inviter ses amis. L'enquête Enfams de l'Observatoire du Samu social de Paris montrait d'ailleurs dès 2014 que 10,3% des enfants qui vivaient à l'hôtel (parmi 10 280 familles) n'étaient pas scolarisés.

Nous devons à tout prix offrir un environnement sécurisant à chaque enfant, pour qu'il puisse grandir avec ses parents dans un logement ou un hébergement digne, accéder aux soins et à l'éducation.

La Convention internationale des droits de l'enfant rappelle qu'un enfant a des droits et des besoins fondamentaux universels comme la sécurité, des besoins affectifs et relationnels, de protection, des besoins physiologiques et de santé. La situation sociale des familles doit pouvoir être évaluée dès que possible dans le respect de l'intérêt supérieur de l'enfant.

Faute de places suffisamment adaptées, les acteurs de l'hébergement sont parfois contraints de séparer les familles. Nous souhaitons que soit clairement introduit dans la loi, à côté du principe d'inconditionnalité de l'accueil, un droit à l'unité familiale. Ce point est essentiel au bien-être de l'enfant, afin de ne pas ajouter la séparation à la violence de la précarité extrême.

Stabiliser la situation sociale des parents, leur assurer un statut lorsqu'ils sont étrangers, c'est penser à l'avenir de leurs enfants.

Il y a urgence.

Louis Gallois, Président de la Fédération des acteurs de la solidarité

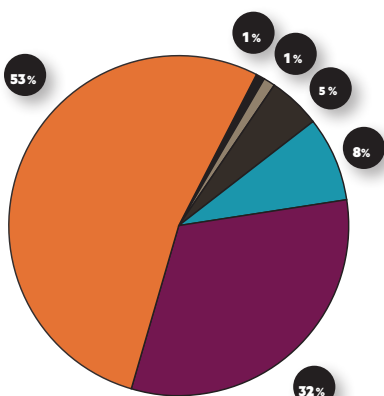
Jean-Marie Dru, Président de l'UNICEF France

# DEMANDES / RÉPONSES AU 115

## 115 : UNE DEMANDE SUR DEUX CONCERNE DES FAMILLES

### Demande d'hébergement selon la composition familiale

Nuit du 4 septembre



- Personnes en famille
- Hommes isolés
- Femmes seules
- Couples sans enfant
- Groupe d'adultes sans enfant
- Mineurs non accompagnés

Le 4 septembre dernier, 4 360 demandes ont été faites auprès des 115 dans les 40 départements du baromètre. Parmi celles-ci, **4 086** demandes d'hébergement ont été effectuées par 4 007 personnes différentes. Durant cette journée, **plus d'une demande d'hébergement sur deux concernait des familles, soit 2 120 personnes différentes, contre 32% pour les hommes isolés, 8% pour les femmes seules, 5% pour les couples sans enfant et 1% pour les groupes sans enfant et les mineurs non accompagnés.**

1 118 mineurs faisaient partie des familles ayant appelé le 115 et 26% d'entre eux sont issus d'une famille composée de 3 enfants.

**Jour de rentrée scolaire, les enfants concernés par une demande d'hébergement représentaient 29% de l'ensemble de la population enregistrée au 115.** Les mineurs sont ainsi la classe d'âge la plus représentée, et, parmi eux, 363 enfants de moins de trois ans dont **plus de la moitié (58%) n'a pas obtenu de solutions d'hébergement.** Ces résultats illustrent l'extrême précarité des familles et des enfants pour lesquels les conditions minimales d'accueil et de sécurité ne sont pas assurées. Les situations de mal-logement et de rue mettent les enfants et leur famille dans des conditions de vulnérabilité, expliquant en partie les stratégies de survie illustrées notamment par la mendicité.

### Nombre de personnes qui sollicitent le 115 pour un hébergement

Nuit du 4 septembre

# 4 007

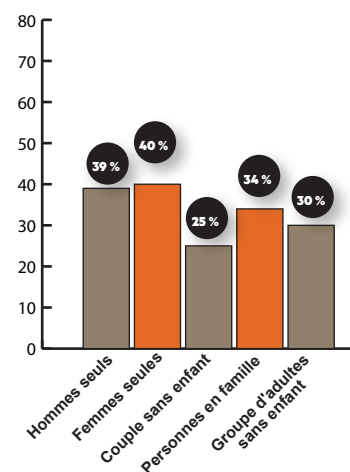
## LES FAMILLES OBTIENNENT PEU DE RÉPONSES POSITIVES DU 115

Le 4 septembre 2017, seulement 36% des personnes sollicitant le 115 ont été hébergées. Parmi elles, 39% d'hommes isolés, 40% de femmes seules, 25% de couples sans enfant, 34% de personnes en famille et 30% de groupes sans enfant. Ainsi, ce jour-là, 1 404 personnes en famille sont restées sans solution d'hébergement. Ce résultat reflète l'inadaptation du parc à l'accueil des familles et l'absence de places suffisantes pour répondre à l'ensemble des besoins d'hébergement.

Parmi les **1 172 mineurs** concernés par une demande d'hébergement, **63% n'ont pas obtenu de solution d'hébergement pour la nuit du 4 septembre.** La présence d'enfant(s) parmi les familles appelantes n'a pas eu cette nuit-là une incidence sur l'attribution de places d'hébergement.

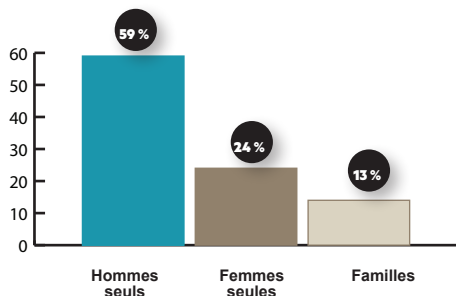
Lorsque les mineurs sont hébergés, ils le sont majoritairement à l'hôtel (58% contre 35% pour la population générale), et, dans une moindre proportion, en centres d'hébergements d'urgence (30%) et en structures hivernales (6%). Ce constat alarmant interroge la dégradation des conditions d'hébergement proposées aux enfants et à leur famille ainsi que la capacité du plan de réduction des nuitées hôtelières à faire face à l'augmentation des sollicitations et à proposer des solutions alternatives inconditionnelles.

### Taux d'attribution des personnes selon la composition familiale



## À PARIS, SEULE UNE FAMILLE SUR 10 SE VOIT PROPOSER UN HÉBERGEMENT POUR LE SOIR MÊME

Taux de réponses positives du 115 de Paris selon le type de public  
4 septembre 2017



Il est urgent de repenser l'offre d'hébergement à destination des familles et des enfants pour assurer un accueil et des conditions de vie qui respectent leur dignité, leur intimité et le quotidien d'une vie familiale adapté aux besoins d'un enfant.

Chaque nuit, le 115 de Paris héberge plus de 4 500 familles représentant plus de 14 000 personnes. Malgré cela, toutes les demandes ne peuvent aboutir à une solution d'hébergement. Le 4 septembre 2017, 247 familles (743 personnes, dont 386 mineurs) ont formulé une nouvelle demande au 115 de Paris. Parmi elles, seules 33 (67 personnes, dont 34 mineurs) ont eu une réponse positive. 214 familles (678 personnes, dont 352 mineurs) sont donc restées sans solution d'hébergement faute de place disponible, soit près de 87%.

Paris, 4 septembre **352** mineurs n'ont pas été hébergés, faute de place disponible

## 115 DE SEINE-SAINT-DENIS (93)

En Seine-Saint-Denis, 142 mineurs en famille ont été concernés par une demande d'hébergement le 4 septembre dernier. Parmi eux, seuls 17 ont été orientés vers une place d'hébergement, soit 12%. Ce 4 septembre 2017, les enfants de moins de trois ans n'ont pas été épargnés par cette absence de solution : sur 37 enfants de moins de trois ans concernés par une demande d'hébergement, seuls 6 ont pu être mis à l'abri.

Dans ce département, l'orientation des familles est systématiquement effectuée vers l'hôtel dès que leur composition familiale le permet, donc les familles nombreuses sont rarement hébergées faute de solutions d'hébergement adaptées.

Seine-Saint-Denis,  
4 septembre

Seuls **12%**

des mineurs en famille ont été hébergés

## LA VIE À L'HÔTEL EN ILE-DE-FRANCE

Les familles qui sollicitent le 115 dans le 93 sont orientées vers des hôtels, situés dans l'ensemble de la région Ile-de-France. Ces hôtels n'offrent pas un cadre bien-traitant pour l'enfant et sa famille. Les chambres d'hôtel sont petites et contraignent les membres de la famille à vivre dans la promiscuité, sans permettre de respecter l'intimité de chacun. Les possibilités de cuisiner sont réduites voire inexistantes, avec parfois, un simple micro-ondes partagé par plusieurs familles.

L'enfant ne peut pas y recevoir ses amis, ni faire ses devoirs dans le calme. L'accès à l'école demeure très aléatoire, compte tenu du changement régulier d'hôtels. Lorsqu'ils sont scolarisés, cette mobilité empêche souvent ces enfants d'accéder aux tarifs sociaux de la cantine scolaire, renforçant les situations d'insécurité alimentaire.

Propos recueillis auprès du SIAO 93



## MÉTHODOLOGIE DU BAROMÈTRE

Le baromètre 115, réalisé par la Fédération des acteurs de la solidarité, suit chaque mois l'évolution des demandes d'hébergement d'urgence faites au 115 et les réponses qui leur sont apportées ainsi que le profil des personnes concernées en les comparant aux mois précédents et à l'année précédente à la même période. Il fournit ainsi des indicateurs objectifs de mesure de l'efficacité de la prise en charge des personnes par le dispositif d'hébergement. Les données statistiques sont issues des 115 de 40 départements qui saisissent leur activité via le logiciel ProGdis 115/SIAO : Aisne, Alpes-Maritimes, Ardennes, Aube, Aude, Aveyron, Bouches-du-Rhône, Calvados, Charente, Charente-Maritime, Côte-d'Or, Côtes d'Armor, Dordogne, Finistère, Gard, Gironde, Hérault, Ille-et-Vilaine, Indre-et-Loire, Isère, Loire-Atlantique, Maine-et-Loire, Mayenne, Morbihan, Nièvre, Puy-de-Dôme, Pyrénées-Atlantiques, Pyrénées-Orientales, Rhône, Haute-Saône, Saône-et-Loire, Sarthe, Yvelines, Somme, Var, Vendée, Vienne, Val d'Oise, Guadeloupe, La Réunion. Ce baromètre spécial, réalisé sous la forme d'une enquête flash, entre le 4 septembre 8h et le 5 septembre 7h59, présente également les données d'activité du 115 de Paris et de la Seine-Saint-Denis afin de mettre en exergue les différences et les similitudes avec les 40 autres départements analysés.

Vous pouvez consulter sur le site de la Fédération des acteurs de la solidarité la définition des variables observées et le mode de comptabilisation.



**Fédération des acteurs de la solidarité**  
contact@federationsolidarite.org  
01 48 01 82 00  
www.federationsolidarite.org

### Conception et réalisation du baromètre

Sami Chayata, chargé de mission "veille sociale et hébergement"  
Marion Quach-Hong, chargée de mission "études et santé"  
Marion Lignac, chargée de mission "enfance et famille"  
Carole Lardoux, chargée de mission "animation et observation"  
Marguerite Bonnot, chargée de communication

Sous la direction de Florent Guéguen

### Contacts presse

**Fédération des acteurs de la solidarité**  
Céline Figuière, responsable  
de la communication  
celine.figuiere@federationsolidarite.org  
01 48 01 82 06 / 06 16 85 95 09

### UNICEF France

Carine Spinosi, chargée de communication  
cspinosi@unicef.fr  
01 44 39 17 49

